

# Créer une culture du livre et de la lecture



La politique du livre du Nouveau-Brunswick

---

## Table des matières

Remerciements . . . . .	1
Le livre comme moyen d'expression unique de notre culture . . . . .	3
Introduction . . . . .	4
Vision . . . . .	5
Valeurs . . . . .	6
Résultats visés par la politique . . . . .	6
Objectifs de la politique . . . . .	6
Mécanismes de suivi et d'évaluation . . . . .	11
Conclusion . . . . .	12

---

**Créer une culture du livre et de la lecture :  
La politique du livre du Nouveau-Brunswick**

**Soyez inspirés**

Publié par :

Province du Nouveau-Brunswick  
Case postale 6000  
Fredericton (N.-B.) E3B 5H1

Imprimé au Nouveau-Brunswick

CNB 5266





Au nom des représentants de la communauté culturelle, de nos partenaires du milieu et du gouvernement de notre province, j'ai le grand plaisir de vous présenter la toute première Politique du livre du Nouveau-Brunswick.

Avec l'adoption de sa première Politique du livre, le Nouveau-Brunswick envoie un message clair à ses auteurs et à ses partenaires de l'industrie du livre : leur rôle est clé pour soutenir la croissance et la construction identitaire de notre province.

En solidifiant notre industrie de l'édition, en augmentant l'accès aux livres du Nouveau-Brunswick et en assurant la promotion du livre et de la lecture, cette politique permettra à l'industrie néo-brunswickoise du livre de mieux faire face à une économie mondiale changeante et à un environnement technologique en constante évolution.

"J'aimerais témoigner ma gratitude envers l'engagement des nombreux intervenants du secteur des arts et du milieu littéraire qui ont contribué au développement de la Politique du livre de notre province.

Susanne Alexander	Éditrice
Julien Cormier	Libraire indépendant
Rose Després	Auteure
Jo-Anne Elder	Éditrice
Carmen Gibbs	Association acadienne des artistes professionnel.le.s du Nouveau-Brunswick
Marguerite Maillet	Auteure et éditrice
Janet North	Libraire indépendante
Marcel Ouellette	Expert-conseil du secteur culturel
Christiane St-Pierre	Auteure

Grâce à votre engagement, ce document constitue une base solide sur laquelle nous devons construire, un jalon qui nous permet de poursuivre notre parcours dans la bonne direction.

*Hédard Albert*  
*Ministre*

« Celui ou celle qui détient le discours, celui ou celle qui écrit, celui ou celle qui lit, détient un pouvoir. C'est un fait que lire est la seule école d'écriture. Il n'y en a pas d'autre car c'est dans le plaisir qu'on acquiert un intérêt qui ne peut faire autre que développer le talent et le génie. »

Herménégilde Chiasson

« Wherever literacy is a problem, it's as fundamental a problem as getting enough to eat or a place to sleep. The native language takes precedence over every other subject of study: nothing else can compare with it in usefulness. »

Northrop Frye

« Qu'est-ce que le genre humain depuis l'origine des siècles? C'est un liseur. Il a longtemps épélé, il épelle encore; bientôt il lira. »

Victor Hugo



## Le livre comme moyen d'expression unique de notre culture

Victor Hugo prenait-il ses rêves pour la réalité quand il affirmait que le genre humain qui était encore un liseur deviendrait bientôt un lecteur? La réalité est que, plus d'un siècle après son affirmation, plusieurs Néo-Brunswickois et Néo-Brunswickoises sont encore loin d'être des lecteurs.

Le gouvernement du Nouveau-Brunswick souhaite faire en sorte que la population de la province compte davantage de lecteurs actifs. Il reconnaît que le livre constitue une porte d'accès privilégiée au territoire de l'imaginaire. La lecture est une ouverture sur un monde toujours nouveau, une invitation pour chaque personne de recréer un univers sans limite, tout en développant ses propres valeurs et en définissant ses rapports avec le monde. La lecture doit accompagner l'individu à chaque étape de sa vie, afin de renouveler cette invitation à l'enrichissement personnel. Chacune de nos lectures, disait l'auteur français de la fin du XIXe siècle Jules Renard, laisse une graine qui germe.

En exprimant une vision du monde, les auteurs transmettent un point de vue unique qui renvoie à leur communauté une image de ses réalités et une expression de ses valeurs fondamentales. Ils contribuent ainsi à susciter le dialogue, à favoriser une meilleure compréhension et un plus grand respect mutuel, et à faciliter le changement. L'œuvre littéraire constitue un moyen de communication avec le monde, elle donne accès à la diversité des réalités et des expériences culturelles, et elle dessine des ponts interculturels de façon à privilégier une plus grande harmonie entre les cultures.



Le livre constitue un miroir pour le lecteur, lui permettant d'accéder aux multiples possibilités imaginatives de son propre milieu. Chaque roman, chaque nouvelle, chaque conte, chaque poème est une invitation à interpréter un univers qui nous est suggéré, à devenir créateur à notre tour. Nos auteurs ont su créer des lieux et des personnages fictifs qui habitent aujourd'hui notre monde parce qu'ils deviennent réels, parce qu'ils ont un sens, parce qu'ils sont vrais.

La littérature est un moyen d'expression essentiel à un peuple. Elle constitue un outil pour bâtir une identité commune, pour consolider un esprit d'appartenance à une culture, ainsi que pour créer une cohésion sociale autour de valeurs partagées et de projets collectifs. C'est par ce partage des mêmes référents culturels qu'une population développe un sentiment de fierté collective.

Comme l'écrit l'auteur acadien et lieutenant-gouverneur du Nouveau-Brunswick Herménégilde Chiasson, la lecture investit d'un pouvoir, celui de comprendre le monde, celui de se l'approprier, celui de créer. Toute personne ayant accès au livre a la possibilité de se connaître elle-même et de mieux s'intégrer dans son

environnement social et culturel. Le livre est un ingrédient essentiel à l'acquisition du savoir et au développement des compétences. Il accompagne et bonifie de nombreux aspects de nos vies. Il est incontournable pour le développement de l'individu et la croissance personnelle. Le livre doit être accessible partout, en tout temps et à tous.

Le livre n'est pas un produit comme les autres; il constitue un moyen de capter, d'exprimer et de faire connaître même la plus subtile des nuances de notre culture. À ce titre, il mérite qu'on lui accorde une attention

particulière et qu'on lui attribue un statut d'exception. Par l'adoption d'une politique du livre, le gouvernement du Nouveau-Brunswick reconnaît la richesse et l'excellence de sa production littéraire, et l'importance du livre en tant que produit culturel porteur de notre propre identité, individuelle et collective. La Politique du livre exprime un choix de société, celui de mettre de l'avant un projet collectif qui constitue une option prioritaire pour tous, et qui doit retenir l'attention non seulement du gouvernement, mais également des dirigeants, des professionnels du livre et de toute la collectivité.

4

## Introduction

Le Nouveau-Brunswick peut s'enorgueillir d'une production littéraire riche et variée. Grâce aux premières publications de Fiddlehead Poetry Books (et par la suite Goose Lane Editions) à partir de 1954, à celles des Éditions d'Acadie de 1972 à 2000, et enfin à celles des maisons d'édition qui sont nées au fil des dernières décennies, les livres et les auteurs du Nouveau-Brunswick sont aujourd'hui lus et appréciés partout au monde. Certains de nos auteurs ont reçu des prix littéraires prestigieux sur la scène nationale et internationale. Les auteurs, les œuvres et les littératures du Nouveau-Brunswick sont désormais étudiés dans les plus grandes universités : ils proposent une vision unique qui enrichit le patrimoine littéraire mondial. La province peut compter sur un certain nombre d'éditeurs qui ont su créer et faire connaître des auteurs, et qui ont investi dans la diffusion de récits qui reflètent notre vision du monde.

Les auteurs et les éditeurs constituent des ambassadeurs culturels partout au monde.

Le gouvernement du Nouveau-Brunswick reconnaît le rôle incontournable qu'ils jouent dans l'expression et la diffusion d'expériences culturelles diversifiées. De plus, il se rend compte et se réjouit de l'apport essentiel des libraires et des bibliothèques qui aident à assurer une diffusion des livres d'ici et d'ailleurs, offrent un accès au livre au public et favorisent la lecture.

Le Nouveau-Brunswick a la chance de pouvoir s'enrichir de l'apport de plusieurs communautés culturelles et linguistiques. Le livre constitue un outil privilégié pour diffuser une diversité de points de vue et permettre un meilleur dialogue entre des peuples ayant différents patrimoines culturels. Chaque livre offre ainsi une occasion de dialogue entre les collectivités, et favorise le respect mutuel de leurs expressions culturelles grâce à une compréhension accrue qui découle d'une meilleure appréciation des œuvres littéraires. Les auteurs du Nouveau-Brunswick



5

doivent être connus et lus dans l'ensemble de la province, et participer ainsi à cet effort de rapprochement des diverses cultures.

Le secteur du livre au Nouveau-Brunswick est confronté à d'importants défis. Les éditeurs bien financés qui exploitent les grands marchés attirent bon nombre des meilleurs auteurs de la province. Les libraires indépendants se trouvent souvent dans une situation précaire car ils font concurrence avec les détaillants nationaux et internationaux. Si on le compare à celui de la plupart des autres provinces, le marché du livre au Nouveau-Brunswick est restreint. Par conséquent, le coût de revient chez les éditeurs et libraires indépendants est supérieur à celui offert par leurs concurrents, ce qui les empêche de leur faire concurrence à l'échelle nationale et internationale. Si l'on veut mettre fin à l'érosion du secteur du livre dans la province, et, plus important encore, renverser celle-ci, il est essentiel que le Nouveau-Brunswick se dote de moyens pour permettre de développer, de renforcer et de faire connaître ses organisations.

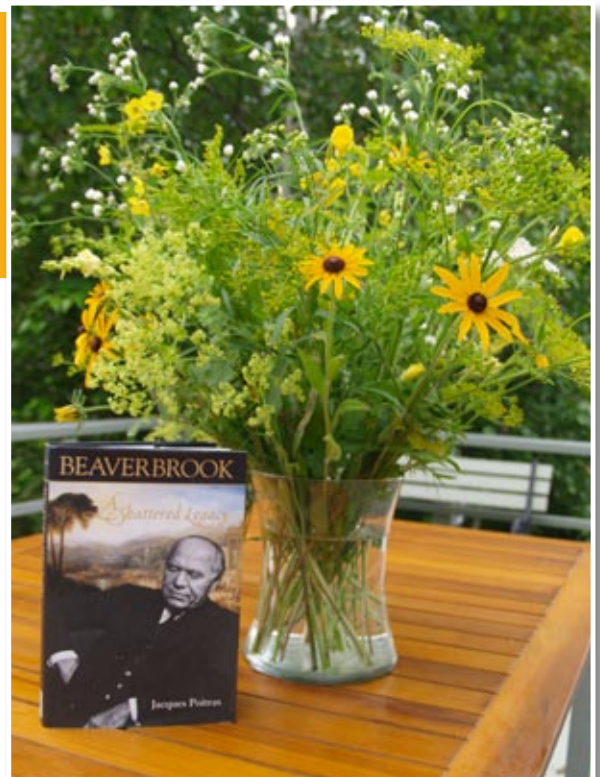
Le Nouveau-Brunswick met au premier rang le livre et la lecture dans l'édification d'une société qui valorise le savoir, la culture de l'imaginaire et l'ouverture sur le monde. L'incidence de la lecture sur la qualité des apprentissages n'est plus à démontrer. C'est pourquoi le livre doit constituer un ingrédient indispensable de toute stratégie d'enrichissement des connaissances et des compétences.

Le secteur du livre figure parmi les industries culturelles importantes pour nos collectivités. Le gouvernement du Nouveau-Brunswick croit en l'importance d'une chaîne du livre forte et présente dans toutes les communautés. Avant tout, les auteurs d'ici doivent être reconnus pour leur contribution essentielle à l'expression de notre culture, et les éditeurs doivent disposer de moyens suffisants pour continuer à produire des livres de grande qualité, et pour les imposer sur les marchés nationaux et internationaux. Pour participer à l'épanouissement des collectivités, les bibliothèques doivent avoir

## Vision

Le gouvernement du Nouveau-Brunswick désire faire en sorte que le livre fasse partie de notre quotidien.

Les livres nous transmettent des connaissances sur la société, la langue et l'histoire, et constituent un véhicule puissant pour l'expression de notre identité et de notre culture. Ils nous rappellent nos origines et nous permettent d'exprimer notre propre façon de concevoir l'avenir. Ils nous ouvrent une fenêtre sur le monde et célèbrent la diversité et la richesse des expériences de l'humanité. Ils permettent la transmission de nos récits, de notre culture et de notre histoire aux prochaines générations.



des collections diversifiées. Parallèlement, s'ils désirent poursuivre leurs affaires, les libraires du Nouveau-Brunswick doivent avoir les moyens pour conserver une grande part de leurs marchés locaux.

Le gouvernement reconnaît son devoir de mettre en valeur une vision ambitieuse afin de faire en sorte que le Nouveau-Brunswick offre les meilleures possibilités d'épanouissement personnel et collectif, et que le livre et la lecture s'inscrivent au cœur de cette démarche.

Le Nouveau-Brunswick s'engage à accroître l'accès au livre et à la lecture, et à promouvoir l'alphabétisation de sa population. C'est grâce à la proximité des livres que l'on peut apprendre à mieux lire et à mieux écrire; c'est grâce à la proximité des livres et des auteurs que l'on développe le goût de lire.

## Valeurs

La Politique du livre repose sur un certain nombre de valeurs :

- Le livre est un produit culturel de première nécessité, auquel on doit un traitement privilégié.
- La littérature est essentielle pour exprimer la richesse et la diversité de nos expressions culturelles. Elle constitue une affirmation de notre identité collective.
- Les Néo-Brunswickois ont droit à un accès au livre, quel que soit leur lieu de résidence.
- Le livre et la lecture doivent faire partie du quotidien de tous les citoyens du Nouveau-Brunswick, et ce, tout au long de leur vie.
- Les auteurs et les éditeurs ont le droit d'être rémunérés justement pour leur travail, et les utilisateurs de ces publications ont le devoir de respecter ce droit.



6

## Résultats visés par la politique

La célébration du livre et de la lecture comme valeur fondamentale de notre société exige l'engagement de toute la population. Elle requiert que la lecture soit intégrée dans les pratiques sociales et qu'elle soit valorisée comme une ouverture sans équivalent sur le monde.

Afin de rendre cette célébration possible, la Politique du livre vise fondamentalement à renforcer la chaîne du livre au Nouveau-Brunswick, à rendre cette chaîne apte à assurer la production et la diffusion des œuvres littéraires de la province ainsi qu'à accroître l'accès au livre et à la lecture dans l'ensemble de la province.

## Objectifs de la politique

Les objectifs de la Politique du livre témoignent du rôle fondamental du livre dans le cadre culturel, social et économique de la province ainsi que dans les valeurs des Néo-Brunswickois et Néo-Brunswickoises. Ils projettent une vision holistique du développement du secteur du livre. Ils s'inscrivent en complémentarité les uns avec les autres, et visent la consolidation de tous les aspects de l'accès au livre et à la lecture pour une meilleure expression de notre culture par l'écrit et pour l'enrichissement de notre environnement lettré.



La Politique du livre est à l'image d'une population qui a choisi comme valeurs fondamentales dans la vie l'éducation, le mieux-être et le développement personnel. Dans ce contexte, la Politique du livre deviendra l'une des bases sur lesquelles la province du Nouveau-Brunswick bâtira un avenir meilleur.

#### **Objectif 1 :**

**Favoriser le développement et le rayonnement des livres du Nouveau-Brunswick grâce à un soutien accru aux créateurs et aux entreprises d'édition.**

Aucune œuvre littéraire ne saurait exister sans le geste créateur de l'auteur. Fier de la diversité culturelle qui émane d'un environnement bilingue et multiculturel, le Nouveau-Brunswick peut compter sur un nombre important d'auteurs dont la qualité des œuvres est reconnue à l'échelle nationale et internationale. Les auteurs sont une ressource inestimable pour la province; ils contribuent à l'expression de l'identité culturelle, expriment les valeurs qui nous animent, et présentent le monde tel qu'il est perçu et vécu par les Néo-Brunswickois et Néo-Brunswickoises.

Si l'œuvre littéraire ne saurait exister sans son auteur, elle ne saurait prendre forme sans un éditeur qui investit temps et argent dans sa publication et sa promotion. Une œuvre ne vit que si elle est connue et lue :

c'est là le grand défi de l'éditeur. Toutefois, l'éditeur du Nouveau-Brunswick est confronté à des défis inhérents à son milieu. Le Nouveau-Brunswick représente un des plus petits marchés au pays, et son taux d'alphabétisation est parmi les plus faibles. La population de la province n'offre pas à elle seule la masse critique nécessaire pour permettre la rentabilité de projets de livre. De plus, les dépenses accrues nécessaires pour générer des ventes à l'extérieur de la province sont souvent prohibitives. Ces facteurs nuisent grandement à la viabilité des maisons d'édition du Nouveau-Brunswick.

Le gouvernement reconnaît la grande contribution des éditeurs du Nouveau-Brunswick dans la promotion des œuvres de la province. Il reconnaît également la situation difficile dans laquelle se trouvent les entreprises d'édition, et la nécessité de trouver des solutions adaptées aux réalités spécifiques des éditeurs du Nouveau-Brunswick. Le gouvernement du Nouveau-Brunswick jouera un rôle dans l'élaboration et la mise en œuvre de mesures destinées à appuyer et à renforcer les entreprises d'édition de la province.

Stratégies pour atteindre cet objectif :

1. Encourager la création littéraire et valoriser l'apport des auteurs.
2. Soutenir les projets de traduction d'œuvres d'auteurs du Nouveau-Brunswick.
3. Mettre en place et maintenir des programmes qui assureront le développement d'une industrie de l'édition forte.
4. Veiller à ce que les institutions publiques demeurent sensibles au droit d'auteur et au droit à une juste rémunération des auteurs et des éditeurs pour l'utilisation de leurs œuvres.

### Objectif 2 :

#### Améliorer l'accès aux livres et favoriser la lecture dans nos bibliothèques publiques.

La bibliothèque publique constitue un partenaire privilégié dans la diffusion du livre et la promotion de la lecture. Grâce à ses services et à son rôle d'animation culturelle et communautaire, la bibliothèque publique constitue un noyau important autour duquel la collectivité s'organise et envers lequel elle développe un sentiment d'appartenance.

Ses collections, ses efforts de promotion de la lecture ainsi que d'auteurs locaux et sa participation aux programmes d'alphabétisation font de la bibliothèque non seulement un lieu de loisir, mais également un foyer d'accès au savoir et une occasion d'ouverture sur le monde. Ce sont souvent les bibliothécaires qui dirigent les lecteurs vers des auteurs moins connus, mais qui méritent d'être découverts. Grâce aux services des bibliobus, les bibliothèques publiques viennent à la rencontre des collectivités rurales pour leur assurer un accès au livre. Les bibliothèques publiques offrent à la population du Nouveau-Brunswick un endroit commun et fiable où elle peut faire l'expérience d'une culture de la lecture et de l'apprentissage continu, et y participer.

Toutefois, fournir l'accès à des collections de qualité qui sont tenues à jour et qui répondent aux divers besoins des collectivités constitue tout un défi pour les bibliothèques et les bibliobus. Dans la plupart des localités de la province, la bibliothèque publique est le seul endroit où l'on peut obtenir une grande variété de documents et de ressources dans la langue officielle de son choix. Les bibliothèques publiques sont aussi parmi les seuls endroits où l'on peut avoir accès à un contenu local et historique portant sur le Nouveau-Brunswick et le Canada.

Il est important que les bibliothèques publiques soient dotées de collections et de ressources de qualité afin de pouvoir faire la promotion de la lecture, de l'apprentissage continu et du patrimoine de la province.

Stratégies pour atteindre cet objectif :

1. Rendre les services des bibliothèques publiques accessibles dans l'ensemble de la province.
2. Enrichir les collections des bibliothèques publiques du Nouveau-Brunswick, surtout les collections de livres et de périodiques culturels du Nouveau-Brunswick.

### Objectif 3 :

#### Instaurer des mesures favorisant le développement d'un accès accru aux livres sur l'ensemble du territoire du Nouveau-Brunswick.

Un préalable à un meilleur accès au livre est l'existence dans l'ensemble de la province d'une chaîne d'approvisionnement forte. Pourtant, au Nouveau-Brunswick, seules quelques localités disposent d'une librairie indépendante. De nombreux Néo-Brunswickois et Néo-Brunswickoises n'ont jamais la possibilité de visiter une librairie, à moins de se déplacer parfois sur de longues distances.

Le libraire indépendant est pourtant un partenaire essentiel dans la diffusion du livre. Contrairement aux grands détaillants, le libraire indépendant s'investit davantage dans la promotion de livres du Nouveau-Brunswick, ce qui inclut d'emblée la production régionale.



Ainsi, sa réussite dépend surtout des pratiques d'achat de la population et aussi des établissements d'enseignement.

Si l'on désire atteindre un niveau de vie de haute qualité, il faut offrir un plus grand accès aux livres sur l'ensemble du territoire. Pour ce faire, il faut améliorer la chaîne d'approvisionnement en renforçant l'industrie du livre par l'intermédiaire des librairies indépendantes. Cet appui aux librairies est important pour l'enrichissement de notre province ainsi que pour la création et la diffusion de nos propres produits culturels.

Stratégies pour atteindre cet objectif :

1. Encourager les institutions publiques de la province à continuer et à rehausser l'achat de livres dans les librairies indépendantes du Nouveau-Brunswick.
2. Examiner des moyens novateurs d'offrir aux librairies indépendantes un appui à l'expansion.
3. Appuyer les efforts des librairies indépendantes de profiter des occasions de commerce en ligne.

#### **Objectif 4 :**

**Accorder une place prépondérante aux livres, et en particulier aux livres du Nouveau-Brunswick, ainsi qu'à la lecture à tous les niveaux d'enseignement.**

L'école, et par extension tout établissement d'enseignement, joue un rôle prépondérant dans le développement d'une culture du livre et de la lecture. Il est du mandat de l'école de célébrer le livre comme outil de développement personnel et source de plaisir et de divertissement. Il faut faire valoir la puissance de la lecture comme moyen d'apprentissage et comme clé du succès.



Créer une culture de la lecture, c'est donner l'occasion à l'apprenant de développer ses capacités d'inventer, de comprendre et de créer : c'est lui donner une clé vers l'imaginaire, l'apprentissage et l'excellence.

Le livre contribue au développement de la construction identitaire et du sentiment d'appartenance de l'élève, non seulement en lui faisant découvrir des auteurs de chez nous mais aussi en lui permettant de se reconnaître entre les pages de livres qui dévoilent des paysages, des personnages, des expressions, des patronymes, bref une réalité qui ressemble à la sienne. L'élève doit non seulement apprendre à reconnaître les auteurs marquants de notre province, mais aussi prendre conscience de la place qu'occupe l'Acadie dans le développement de la littérature francophone. Il doit avoir un contact fréquent avec de nombreux écrivains de talent de chez nous pouvant manier avec aisance les mots et la langue. Il doit pouvoir reconnaître dans les livres à sa disposition nos valeurs, notre façon de voir la vie, nos accents, nos patois, nos particularités, bref ce qui nous distingue des autres. L'élève doit aussi découvrir, tout au long de sa scolarité, les nombreuses perspectives d'emploi en lien avec le monde du livre qui s'offrent à lui : poète, romancier, scénariste, éditeur, libraire, bibliothécaire, journaliste, critique, etc.

Nous devons travailler ensemble pour créer un environnement où l'enfant a la capacité



de s'épanouir, et où toutes les mesures sont prises pour privilégier l'excellence. Il est essentiel de réunir les conditions qui favorisent la réussite et qui offrent à chaque enfant, à chaque personne, quel que soit son âge, le maximum de possibilités d'apprentissage et de développement : c'est là le gage d'une société enrichie par l'épanouissement de ses citoyens.

Stratégies pour atteindre cet objectif :

1. Travailler avec les parents et ceux qui s'occupent des enfants pour faire la promotion d'habiletés pré-alphabétisation pour la petite enfance.
2. Assurer un nombre suffisant de livres dans les écoles du Nouveau-Brunswick en vue de maintenir les efforts d'alphabétisation.
3. Inscrire la lecture d'œuvres de grande qualité, notamment d'œuvres d'auteurs du Nouveau-Brunswick, dans les programmes d'études et avoir recours à celles-ci dans les stratégies d'apprentissage.
4. Enrichir les collections des écoles du Nouveau-Brunswick, surtout les collections de livres du Nouveau-Brunswick.

5. Favoriser la participation des élèves du Nouveau-Brunswick aux activités d'animation autour de l'écriture et de la lecture.
6. Faciliter l'accès pour les adultes en cours d'alphabétisation à des livres de lecture adaptés.

#### **Objectif 5 :**

**Encourager les citoyens du Nouveau-Brunswick à intégrer davantage le livre et le plaisir de la lecture dans leur vie quotidienne.**

L'amélioration de l'accès aux livres et à la lecture, le développement d'une culture de la lecture, l'échange interpersonnel et interculturel basé sur l'expression écrite, le développement d'une population pleinement alphabétisée, voilà les objectifs de la politique. Mais il sera impossible de les atteindre sans la participation et l'engagement de tous et de toutes. Le gouvernement s'inscrit comme partenaire de la population du Nouveau-Brunswick dans le développement d'un environnement lettré.

Stratégie pour atteindre cet objectif :

1. Favoriser et appuyer l'élaboration de projets et d'événements faisant la promotion des auteurs et des œuvres du Nouveau-Brunswick, de même que des livres et de la lecture.

### Objectif 6 :

**Faire de l'accès aux livres et à la lecture un engagement transversal et permanent au sein du gouvernement provincial.**

L'adoption par le gouvernement d'une politique du livre et sa mise en œuvre en partenariat avec la population du Nouveau-Brunswick est un énoncé de vision pour l'avenir et un engagement à court, à moyen et à long terme pour développer une société lettrée, où le livre accompagne chaque individu, tout au long

de sa vie. C'est pourquoi il est nécessaire de favoriser la concertation entre les ministères et organismes du gouvernement, les intervenants du secteur du livre et la société en général, afin de veiller à une mise en œuvre efficace et coordonnée de mesures qui favoriseront le changement souhaité.

Stratégies pour atteindre cet objectif :

1. Favoriser une concertation au sein du gouvernement en vue de renforcer le secteur du livre et d'améliorer l'accès aux livres et à la lecture.
2. Améliorer la compréhension du secteur du livre au Nouveau-Brunswick en accroissant la capacité de cueillette de données, de recherche et d'analyse.
3. Aligner les initiatives provinciales relatives au livre et à la lecture à la Politique du livre.

## Mécanismes de suivi et d'évaluation

Des mécanismes seront mis en place afin d'assurer la mise en œuvre de la Politique du livre. Le gouvernement verra à la création d'un comité de travail dont le mandat sera de suivre la mise en œuvre de la Politique du livre et de son plan d'action qui l'accompagne. Ce comité sera formé de représentants de chacun des ministères impliqués et de représentants de la communauté littéraire.

Après trois ans, le gouvernement effectuera une évaluation de la mise en œuvre de la Politique du livre ainsi que de ses mécanismes de gestion, et prendra les mesures nécessaires pour poursuivre la mise en œuvre de la politique d'après les résultats et les recommandations découlant de cette évaluation.





## Conclusion

En adoptant la Politique du livre, le gouvernement du Nouveau-Brunswick réaffirme son engagement, envers les générations actuelles et futures, que la population de notre province aura facilement accès aux livres du Nouveau-Brunswick, surtout ceux qui reflètent et permettent de conserver notre patrimoine unique.

Les objectifs et stratégies contenus dans ce document nous munissent des orientations nécessaires pour solidifier l'industrie de l'édition, accroître l'accès aux livres du Nouveau-Brunswick ainsi que promouvoir et célébrer la lecture.

En adressant certains défis auxquels font face nos éditeurs, nos libraires indépendants, nos auteurs et nos bibliothèques publiques, ce document représente un important jalon dans l'histoire de l'industrie néo-brunswickoise du livre. Il établit une partie des assises sur lesquelles la province construira un futur meilleur.

L'accroissement de l'accès aux œuvres littéraires nous fournira un moyen critique d'améliorer le taux d'alphabétisation. Le renforcement du secteur du livre et l'augmentation du taux d'alphabétisation entraînera des avantages économiques à long terme pour la province.

Des mécanismes seront mis en place afin d'assurer la mise en œuvre de la Politique du livre. Le gouvernement verra à la création d'un comité de travail dont le mandat sera de suivre la mise en œuvre de la Politique du livre et de son plan d'action qui l'accompagne. Ce comité sera formé de représentants de chacun des ministères impliqués et de représentants de la communauté littéraire.

La Politique du livre a été développée en collaboration avec des représentants de la communauté artistique et littéraire. Nous devons miser sur ceci et continuer de travailler ensemble pour s'assurer que la Politique évolue avec le temps.